

Société du Grand Projet du Sud-Ouest
8 esplanade Compans Caffarelli
31000 TOULOUSE

Date de la convocation : 28/04/2023

Date du Conseil de Surveillance : 10/05/2023

Présents :	17	
Absents :	5	
Personnes ayant donné pouvoir :	3	
Pour : 968h	Contre : 0	Abstentions : 0

DÉLIBÉRATION N°2023-004 : [Composition de la Commission « Ingénierie financière » et désignation d'un membre du Conseil de Surveillance en assurant la présidence]

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE :

Vu l'ordonnance n° 2022-307 du 2 mars 2022 relative à la Société du Grand Projet du Sud-Ouest,

Vu le décret n° 2022-636 du 22 avril 2022 relatif à la Société du Grand Projet du Sud-Ouest,

Vu le règlement intérieur du Conseil de Surveillance de la SGPSO approuvé par délibération le 4 juillet 2022 et son remplacement approuvé par délibération le 13 octobre 2022,

Vu le résultat du scrutin,

Considérant que le quorum est atteint,

Considérant la désignation en séance du Conseil de Surveillance du 13 octobre des préfigureurs des commissions et en particulier la proposition de la Présidente du Conseil de Surveillance relative à la désignation d'un préfigureur de la Commission Ingénierie financière,

Considérant la préfiguration pour la préparation de la composition et des travaux de la Commission Ingénierie financière,

Considérant que la Commission Ingénierie financière accompagne le Conseil de Surveillance dans les actions sur le plan financier nécessaires à son fonctionnement et à l'exercice de ses missions,

Considérant qu'il reviendra par la suite au Directoire d'établir et de soumettre un projet de règlement intérieur spécifique,

Après en avoir délibéré, le Conseil de Surveillance décide :

ARTICLE UN : D'établir la composition de la Commission Ingénierie financière comme suit :

COTELLE Thierry, Région Occitanie
DEVILLE Thierry, Communauté d'agglomération du Grand Montauban
DERVILLE Sandrine, Région Nouvelle-Aquitaine
DIONIS DU SEJOUR Jean, Communauté d'agglomération d'Agen

Société du Grand Projet du Sud-Ouest
8 esplanade Compans Caffarelli
31000 TOULOUSE

FORTINON Xavier, Conseil départemental des Landes
GUERLAIN Matthieu, Bordeaux Métropole
MOUDENC Jean-Luc, Toulouse Métropole
OLLIER Bruno, Conseil départemental de la Haute-Garonne
PEDEBOY Jean-Christian, Communauté d'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées
SAUREL Pascal, Conseil départemental des Hautes-Pyrénées
THEATE Jean-Marc, Communauté d'agglomération de Mont-de-Marsan

OBERTI Jacques, SICVAL

ARTICLE DEUX : De désigner M. Jean-Luc MOUDENC comme Président de la Commission Ingénierie financière.

ARTICLE TROIS : D'autoriser la Présidente du Conseil de Surveillance et le Président du Directoire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

